

Thermische Netze Schweiz
Réseaux Thermiques Suisse
Reti Termiche Svizzera

Rapport annuel 2022

Avril 2023

Réseaux Thermiques Suisse RETS
Direction, c/o Ryser Ingenieure AG
Engenstrasse 9, Case postale, 3001 Bern
T 031 560 03 90, rets@reseaux-thermiques.ch

Sommaire

1.	Le chauffage à distance est en plein essor !	3
2.	Comité et direction	4
2.1	Comité	4
2.2	Direction	4
3.	Membres	5
4.	Lobbying politique	6
5.	Relations publiques	7
6.	Évènements / Formation continue	8
6.1	Forum du chauffage à distance	8
6.2	Formation à la vente	8
6.3	Soirée des planificateurs de	8
6.4	Séminaire chauffage et froid à distance	8
6.5	Rencontre des planificateurs fr	9
6.6	Journée d'échange d'expériences	9
6.7	Rencontre des exploitants	9
6.8	Webinaires	9
6.9	Évènement sur le chauffage à distance en Suisse italienne	9
7.	Technique, exploitation et projets	10
7.1	Norme minimale TIC pour l'approvisionnement du chauffage et du froid à distance	10
7.2	Guides Solutions transitoires / Décarbonisation	10
7.3	Ensemble de règlements relatifs au chauffage à distance / collaboration avec l'AGFW	10
8.	Stratégie de progression	12
9.	Statistique du chauffage à distance	13
10.	Finances	15
10.1	Bilan	15
10.2	Compte de résultat	15
10.3	Forum du chauffage à distance	15
11.	Perspectives 2023	16
12.	Remerciements	17

1. Le chauffage à distance est en plein essor !

Après avoir bénéficié d'un vent politique favorable grâce à la Stratégie énergétique 2050, à l'Accord de Paris et à l'objectif de zéro émission nette de CO₂, les réseaux thermiques se trouvent désormais dans une véritable phase d'expansion rapide après l'intensification de la guerre en Ukraine à partir de fin février 2022. C'est ce que montre notamment la forte augmentation des ventes de conduites et de sous-stations de chauffage à distance.

Sur le plan politique, les thèmes de l'énergie et du climat ont été sur toutes les lèvres, que ce soit dans le cadre de la sécurité de l'approvisionnement en énergie - les mots-clés étant l'acte modificateur unique et l'Alliance pour les économies d'énergie -, de la nouvelle version de la loi sur le CO₂ ou de la loi sur la protection du climat (ou contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers), qui sera soumise au vote en juin 2023. Nous recommandons à nos membres de déposer un OUI à la loi sur le climat dans l'urne le 18 juin et nous soutenons cette démarche en tant que membre actif du Comité de l'économie suisse pour la loi sur le climat. En août 2022, la charte „Accélération de l'extension des réseaux thermiques“ a été signée par le DETEC, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK) et les associations des villes respectivement des communes, avec pour objectif un projet pluriannuel de soutien à notre branche. „Et la politique bouge quand même“, pourrait-on dire en paraphrasant le dicton de Galileo Galilei.

L'intérêt accru se traduit également par une augmentation soudaine des demandes de présentations et de renseignements adressées à notre organisation. Le nombre de membres continue lui aussi de croître de manière réjouissante et pourrait franchir la barre des 200 dès l'année prochaine. En 2022, les travaux liés au nouveau nom et à la nouvelle présentation de notre association, y compris le nouveau site Internet et notre propre police d'écriture, ont également été menés à bien.

Réseaux Thermiques Suisse (RETS) continuera à s'engager à fond et avec vous pour défendre les intérêts du secteur du chauffage et du refroidissement à distance ! N'hésitez pas à prendre contact avec notre direction si vous avez des demandes, des idées ou des propositions concrètes. Merci de votre soutien.

2. Comité et direction

2.1 Comité

Le comité, composé comme suit, s'est réuni cinq fois en 2022 :

- Othmar Reichmuth, conseiller aux États, président
- Urs Brunner, Verein für Abfallentsorgung, VfA Buchs, vice-président
- Mathieu Moggi, Aziende Industriali di Lugano (AIL), vice-président
- René Bachmann, Fahrer AG
- Patrick Dewarrat, RWB SA
- Manuel Godinat, Thermoréseau Porrentruy SA
- Bruno Hüppi, ERZ Fernwärme
- Joachim Ködel, Haute école de Lucerne (jusqu'au 20 avril 2022)
- Urs Rhyner, Energie Ausserschwyz AG
- Martin Rigaud, Brugg Rohrsystem AG
- Fabrice Rognon, CSD Ingénieurs SA
- Roger Scheidegger, EBL (à partir du 20 avril 2022)
- Ulrich Trümpi, Thurplus
- Willy Villasmil, Haute école de Lucerne (à partir du 20 avril 2022)

En 2022 également, la mise en œuvre de la stratégie de progression a bénéficié d'une priorité élevée dans le travail du comité. Les informations détaillées correspondantes se trouvent au chapitre 8 de ce rapport annuel.

2.2 Direction

Depuis le 1er janvier 2017, la direction est assurée par Andreas Hurni (Ryser Ingenieure AG, Berne). Depuis le 16 novembre 2020, Ursula Spycher (Ryser) est responsable des tâches de secrétariat et de la gestion des événements, tandis que Dr. Röthlisberger AG, Berne, s'occupe des finances. Tant pour la direction que pour le secrétariat, il s'agit de mandats à temps partiel. Au cours de l'année 2022, un changement de directeur adjoint a eu lieu. Jusqu'au 31 mars 2022, Diego Hangartner (Haute école de Lucerne) a occupé ce poste. Début juillet 2022, Martin Liechti (Durena AG) a repris cette fonction (mandat à temps partiel).

La direction est responsable de la mise en œuvre des travaux et des projets mandatés par le comité. Elle est soutenue ponctuellement et de manière importante par quelques membres du comité. Les tâches suivantes font partie du cahier des charges du directeur :

- Formation et formation continue (notamment séminaires, soirées des planificateurs, formations à la vente, rencontres des exploitants, à partir de mai 2021 également webinaires)
- Organisation et réalisation des réunions semestrielles des contracteurs
- Technique, exploitation et distribution (notamment service d'information, élaboration de règles techniques, résolution et traitement de projets)
- Événements (collaboration à l'organisation du Forum du chauffage à distance et de la journée d'échange d'expériences)
- Lobbying politique (participation à des consultations, accompagnement du processus législatif,

contacts avec les services cantonaux et fédéraux, etc.)

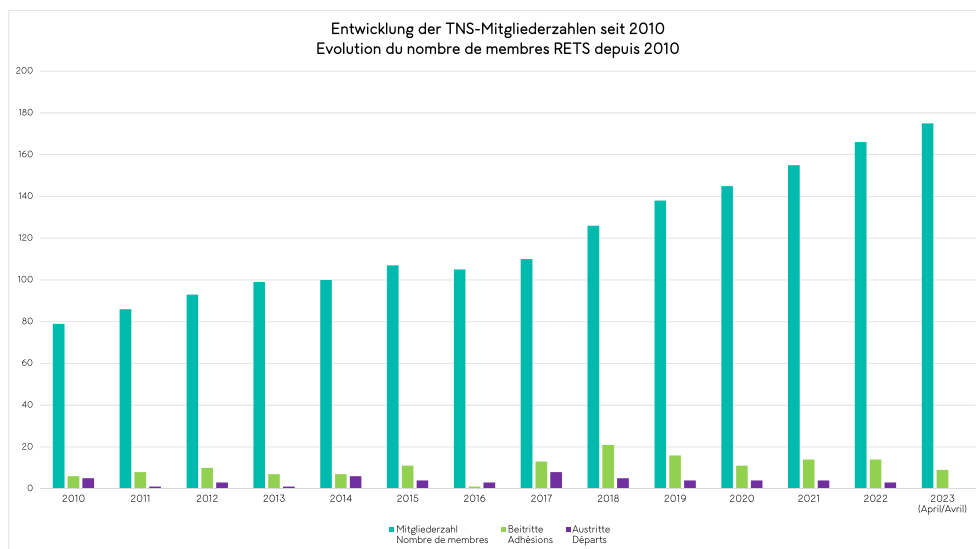
- Relations publiques (manifestations, formation et formation continue, présentations, publications, site web)
- Marketing et publicité.

La société AWB Revisionen AG, Lengnau, fait office d'organe de révision.

3. Membres

Réseaux Thermiques Suisse comprend au total 166 membres au 31.12.2022. L'augmentation nette en 2022 est de 11 membres (14 adhésions moins 3 départs), soit 7,1%. Les membres étaient répartis dans les catégories suivantes :

Catégories	2021	2022	Différence
Exploitants	62	64	2
Entreprises de contracting	12	12	0
Ingénieurs / planificateurs	26	31	5
Fournisseurs	35	38	3
Organisations partenaires	17	18	1
Écoles	3	3	0
Total	155	166	11



Jusqu'au début avril 2023, 9 membres supplémentaires ont rejoint l'association (état au début avril 2023 donc 175 membres). Le nombre de membres a augmenté d'environ 67% depuis fin 2016.

4. Lobbying politique

Le lobbying politique joue un rôle important dans les activités de l'association et pas seulement depuis l'élection des conseillers aux États Thierry Burkart (2017-2020) et Othmar Reichmuth (à partir de 2020) à la présidence de RETS. En 2022, les questions énergétiques figuraient très haut dans la liste des priorités de la politique et de l'administration fédérale.

Le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers (loi sur la protection du climat) a été adopté par le Parlement. En raison de l'aboutissement du référendum, la votation populaire aura lieu le 18 juin 2023. RETS soutient activement le projet au sein du Comité de l'économie suisse pour la loi sur la protection du climat.

Dans le cadre du nouveau projet de loi sur le CO₂, actuellement examinée par la CEATE-E, RETS s'engage pour des cautionnements pour les réseaux thermiques. Des clarifications sont actuellement en cours avec l'administration sur les solutions possibles.

La loi sur l'aménagement du territoire a été reportée en raison d'affaires urgentes, comme par exemple l'acte modificateur unique de la loi sur l'énergie et l'approvisionnement en électricité. RETS reste cependant à l'écoute en ce qui concerne la conformité à la zone des infrastructures de chauffage à distance dans la zone agricole. Le Conseil des États l'a déjà adoptée, l'affaire est maintenant entre les mains de la commission du Conseil national.

RETS a participé en 2022 à 7 consultations sur des lois et des ordonnances, notamment sur la loi sur le CO₂, sur les projets d'ordonnance relatifs à la pénurie de gaz et d'électricité, sur les modifications d'ordonnance dans le domaine de l'OFEN (3x) ainsi que sur l'initiative parlementaire sur l'économie circulaire. Toutes les prises de position sont mises en ligne sur le site web de RETS.

En août 2022, la Charte pour „l'accélération de l'expansion des réseaux thermiques“ a été signée par le Département DETEC, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie EnDK et les associations des villes respectivement des communes suisses. RETS a collaboré intensivement à l'élaboration de la liste de mesures. À partir du printemps / de l'été 2023 et au cours des deux à trois prochaines années, diverses mesures doivent être mises en œuvre et les obstacles à l'extension doivent être éliminés dans la mesure du possible.

La décarbonisation des réseaux thermiques est un défi pour la branche, qui a été thématiqué dans le cadre du Forum du chauffage à distance 2023 et sera abordé activement par la suite.

Au niveau professionnel, une étroite collaboration avec l'OFEN se poursuit également au niveau technique. Un modèle de données a ainsi été élaboré pour la saisie des zones alimentées par les réseaux de chauffage à distance. RETS fait désormais partie du groupe d'accompagnement pour la réglementation des garanties d'origine pour les combustibles et carburants renouvelables ainsi que de l'étude Monitoring Energie-bois.

5. Relations publiques

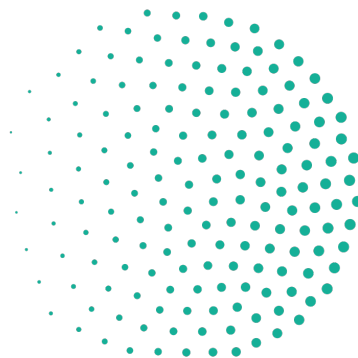
RETS a également attiré l'attention sur lui en 2022 par des présentations et des participations à des manifestations spécialisées, notamment :

- Collaboration au groupe d'accompagnement Benchmarking pour les entreprises d'aménagement d'énergie 2022 le 21.3.2022
- Présentation lors de la manifestation Approvisionnement écologique en énergie et en chaleur à Winterthour le 5.4.2022
- Brève présentation à l'évènement sur le chauffage à distance de la Suisse italienne à Lugano le 12.5.2022
- Présentation à l'atelier Swissolar sur le rôle du solaire thermique dans l'approvisionnement en chaleur à Aarau le 17.5.2022
- Cours communal Pusch «La voie vers le réseau de chaleur comme alternative durable» du 21.9.2022 : présentation sur le thème des bases pour les réseaux de chaleur
- Direction d'une session Breakout au Forum Géothermie du 28.9.2022 à Berne
- Présentation lors de l'apéro des entreprises d'approvisionnement en énergie sur le thème «Du fournisseur de gaz au fournisseur de chaleur» à Ennenda (GL) le 3.11.2022
- Présentation lors de la manifestation d'Energiecluster aux Energy Future Days du 10.11.2022 à Berne

Des contributions ont été publiées à intervalles réguliers sur la plateforme de médias sociaux LinkedIn. Ce média permet également de communiquer en temps réel sur des sujets d'actualité, des publications et des événements. RETS atteint actuellement 1'145 contacts.

En outre, RETS répond régulièrement aux demandes de ses membres et des cercles intéressés. En 2022, plus de 70 demandes (+60% par rapport à 2021) ont reçu une réponse écrite, en plus de nombreuses autres demandes téléphoniques.

RETS accompagne de plus en plus de projets de recherche, notamment les projets RES DHC, DeCarbCH, BigStore, P2ATES et FosterDHC, qui abordent des thèmes comme l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux thermiques et le stockage de la chaleur.



6. Évènements / Formation continue

Le nombre d'évènements organisés par RETS n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, triplant depuis 2015. Cela s'explique notamment par le fait que RETS a reconnu que les besoins de formation et de perfectionnement de ses membres augmentaient constamment et qu'il souhaitait organiser ses manifestations dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. En 2022, 15 manifestations ont été organisées, auxquelles ont participé environ 870 personnes.

Jusqu'en 2015, le programme comprenait le Forum du chauffage à distance, une formation à la vente et une soirée des planificateurs en allemand ainsi que la journée d'échange d'expériences. En 2016, le séminaire „Chauffage et froid à distance“ a été organisé en allemand, puis en français en 2017, suivi en 2018 de la rencontre bilingue des exploitants et en 2019 d'une première soirée des planificateurs en français et d'un événement sur le chauffage à distance au Tessin en italien. En 2021, le nouveau format des webinaires a été lancé. En 2022, ils ont été consacrés au financement de l'extension du chauffage à distance (en français), à l'avenir des UVTD et à la pénurie d'énergie.

L'offre continuera d'être développée ponctuellement à l'avenir. Pour 2023, 18 manifestations sont actuellement prévues, dont au moins 3 sous forme numérique. Il y a de bonnes chances pour que le seuil des 1'000 participants à nos manifestations soit franchi.

6.1 Forum du chauffage à distance

Le 20e Forum du chauffage à distance a finalement pu avoir lieu, avec un retard dû au coronavirus et après deux reports, le 9 juin 2022 à Berne et sous le slogan „Chauffage à distance – en avant la musique joue !“. Plus de 400 participants ont assisté à l'événement, qui a également reçu les honneurs de Mme la conseillère fédérale Sommaruga. Nous remercions vivement le comité d'organisation pour le travail qu'il a accompli.

6.2 Formation à la vente

Les formations à la vente ont eu lieu en mai 2022 en allemand et en français. Après la grande affluence de 2021, le nombre de participants (15) s'est à nouveau situé dans le cadre habituel.

6.3 Soirée des planificateurs (de)

Le 8 septembre 2022, la soirée des planificateurs en allemand a pu avoir lieu comme d'habitude à l'hôtel Du Parc à Baden. Au total, 32 personnes y ont participé. Les personnes présentes ont pu profiter de 2 exposés intéressants sur les raccords de tuyaux de compression et les vannes de régulation.

6.4 Séminaire chauffage et froid à distance

C'est déjà la huitième fois que le séminaire de deux jours sur le chauffage et froid à distance, conçu pour les „décideurs“, a eu lieu à la Haute école de Lucerne, à nouveau sous le patronage de RETS. Au total, 33 personnes ont participé à ce séminaire de formation continue, animé par Stefan Thalmann, Verenum, André Flückiger, Eicher + Paul, Rita Gnehm, Planar, René Bachmann, membre du comité RETS, et Andreas Hurni, directeur RETS.

Les 16 et 17 mars 2022, le séminaire en français, qui était initialement prévu pour novembre 2021, a réuni 20 participants. Le séminaire a été animé par les membres du comité RETS Fabrice

Rognon et Patrick Dewarrat, les professeurs de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) Nicolas Weber et Enrico Da Riva, ainsi que par le directeur adjoint RETS, Diego Hangartner.

6.5 Rencontre des planificateurs (fr)

Le 13 octobre 2022 a eu lieu la troisième soirée respectivement rencontre des planificateurs en langue française à Sion, qui s'est déroulée sur un après-midi entier avec des exposés intéressants. Au total, 85 personnes ont participé à l'évènement, ce qui peut être considéré comme un énorme succès. Un grand merci en particulier aux membres du comité organisateurs Patrick Dewarrat et Fabrice Rognon.

6.6 Journée d'échange d'expériences

La journée d'échange d'expériences „internationale“ a été organisée les 16 et 17 novembre 2022 dans la région de Buchs SG / Vaduz avec le soutien actif des membres VfA Buchs et Liechtenstein Wärme. 24 personnes ont participé au programme de la veille et 37 personnes au congrès proprement dit le lendemain.

6.7 Rencontre des exploitants

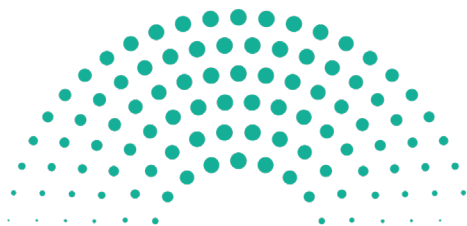
Pour des raisons de capacité, aucune rencontre des exploitants n'a malheureusement pu être organisée en 2022. En 2023, une reprise de cet évènement est prévue pour l'automne.

6.8 Webinaires

Depuis fin 2020, un groupe de travail composé de représentants du comité et de la direction a entamé les préparatifs pour l'organisation d'évènements numériques sous forme de webinaires. En 2022, trois webinaires ont été organisés sur les thèmes du financement du chauffage à distance (en français, le 23 mars, avec 36 participants), de l'avenir des UVTD (le 30 juin, avec 49 participants) et de la pénurie d'énergie (le 2 novembre, avec 79 participants).

6.9 Évènement sur le chauffage à distance en Suisse italienne

Le 12 mai 2022, la troisième manifestation commune d'Énergie-bois Suisse et de RETS a eu lieu au centre de calcul de l'EPFZ de Lugano. Plus de 80 personnes ont participé à l'évènement, ce qui est un énorme succès. La télévision était présente sur place et l'évènement a fait l'objet des actualités régionales.



7. Technique, exploitation et projets

7.1 Norme minimale TIC pour l'approvisionnement du chauffage et du froid à distance

A l'initiative de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE), les travaux relatifs à la norme minimale TIC pour l'approvisionnement du chauffage et du froid à distance ont débuté en 2022. Il s'agit du thème de la sécurité des technologies de l'information et de la communication (TIC). Outre RETS, la SSIGE (Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux) était également représentée dans le groupe d'accompagnement. Après plusieurs réunions de projet, le projet a pu être achevé avec succès début mars 2023 avec la publication de la norme.

7.2 Guides Solutions transitoires / Décarbonisation

Dans le cadre du projet RES DHC accompagné par RETS, un guide sur les solutions transitoires a été élaboré et a pu être publié début 2023. Un guide sur la décarbonisation suivra prochainement.

7.3 Ensemble de règlements relatifs au chauffage à distance / collaboration avec l'AGFW

Le 9 août 2018, l'accord de collaboration entre l'Arbeitsgemeinschaft Fernwärme (AGFW) et RETS a été signé. Peu après, les travaux ont été lancés pour une publication commune d'éléments de l'ensemble de règlements de l'AGFW avec des remarques correspondantes spécifiques à la Suisse. L'objectif est de parvenir à un approvisionnement économique en chauffage à distance par le biais d'une standardisation dans l'espace linguistique allemand et au-delà, avec une sécurité technique suffisante. Au total, 16 règles AGFW ont été sélectionnées pour être reprises en Suisse. Ces règles sont présentées sur le site Internet de RETS. Elles représentent environ 20% du très vaste ensemble de règlements AGFW. 15 des 16 règles ont été traduites en français. Actuellement, le contrôle des traductions et l'élaboration des annexes spécifiques à la Suisse sont en cours. La publication a malheureusement été retardée en raison de la surcharge de travail de la direction et du changement de directeur adjoint. Les règles originales allemandes sont déjà disponibles via le shop web AGFW. La publication des règles communes AGFW/RETS présente notamment les avantages suivants :

- La réglementation commune comprend, sous forme compacte (environ 850 pages), tous les thèmes importants concernant le chauffage à distance, notamment la production de chaleur, la distribution de chaleur et les installations des clients.
- L'ensemble de règlements a été élaboré au cours de plusieurs décennies et présente donc un standard de qualité élevé. Il est compatible avec les normes européennes et constitue également la référence reconnue en Autriche.
- RETS a le droit de participer aux révisions et aux consultations des règles de l'AGFW et l'a déjà fait avec succès dans trois cas. Les propositions de modification correspondantes ont été accueillies de manière positive et prises en compte pour la plupart.

- Le développement de directives techniques propres à la petite Suisse est lié à une charge de travail très importante et à des coûts élevés. L'Office fédéral de l'énergie soutient donc notre démarche pragmatique en prenant à sa charge 40% des coûts du projet.
 - RETS peut s'appuyer sur un partenaire fiable et compétent et profite de l'énorme savoir-faire de son „grand frère“.
-



8. Stratégie de progression

Depuis l'atelier stratégique du 5 décembre 2019, RETS 2020 s'est consacré de manière intensive à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de progression, sous la direction du groupe de travail Stratégie (dont les membres actuels sont le président RETS O. Reichmuth, les deux vice-présidents U. Brunner et M. Moggi ainsi que le directeur RETS). La charte RETS a été confirmée et les quatre axes d'action suivants ont été définis : lobbying politique, formation et formation continue, marketing et réglementation technique. Lors de l'assemblée générale 2020, la proposition de mise en œuvre de la stratégie de progression ainsi que l'augmentation nécessaire des cotisations des membres ont été présentées et adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale. L'orientation stratégique a été affinée dans le cadre de l'atelier stratégique du 5 mai 2022.

Depuis août 2020, la mise en œuvre des différentes mesures et projets de la stratégie de progression est en cours. Jusqu'à fin janvier 2023, les mesures suivantes ont été réalisées :

- Renforcement du personnel de la direction
- Entretiens d'entrée avec la Conférence des directeurs de l'énergie et des offices fédéraux
- Publication du guide du chauffage à distance en italien
- Création d'une fiche d'information sur le chauffage à distance en collaboration avec Verenum
- Coordonner, accompagner et conclure l'étude de financement de l'extension du chauffage à distance
- Publication d'articles sur le chauffage à distance dans la revue Commune Suisse en allemand et en français
- Mise en place d'un soutien pour les activités de base RETS par SuisseEnergie (OFEN)
- Élaboration d'un concept de marketing, y compris un plan d'action pour la promotion du chauffage à distance
- Mise en place des webinaires RETS
- Réalisation d'une enquête auprès des membres en 2021
- Développement du calendrier des événements sur le site web RETS et publication à deux reprises de la brochure récapitulative Formation continue chauffage à distance (a été envoyée aux membres en 2022 et 2023)
- Mise en place d'une plateforme de médias sociaux sur LinkedIn
- Nouvelle présentation (nom, logo et site web RETS)
- Contrat de partenariat SSIGE / RETS

La liste des mesures et projets de la stratégie de progression comprend actuellement 56 points qui peuvent être attribués en grande partie aux axes d'action mentionnés ci-dessus. Plus de 40 mesures sont déjà achevées ou en cours de réalisation. La liste est complétée en permanence. Les idées de nouvelles mesures et de nouveaux projets de la part des membres sont toujours les bienvenues.

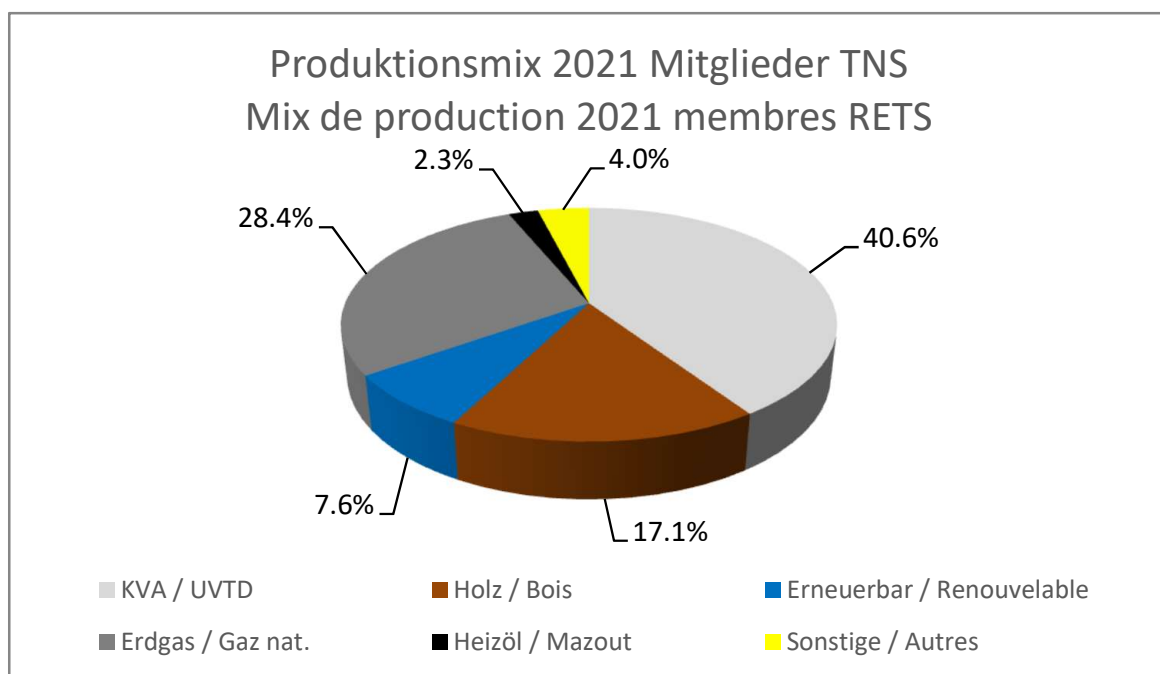
9. Statistique du chauffage à distance

Au cours de l'année 2022, RETS a de nouveau été en contact avec l'OFEN afin d'aborder le thème de l'achèvement de la statistique du chauffage à distance. L'OFEN tient une statistique séparée sur le chauffage à distance dans la statistique globale de l'énergie. Celle-ci prend en compte les 60 plus grands réseaux thermiques. La production de chaleur et la consommation finale de chauffage à distance calculées ne donnent donc pas une image complète du secteur du chauffage à distance. Grâce au soutien de l'OFEN, la liste des réseaux thermiques établie dans le cadre du programme Réseaux thermiques qui vient d'être actualisée par RETS a pu être complétée entre-temps par 62 réseaux supplémentaires, ce qui porte à environ 1'130 le nombre de réseaux de chaleur existants.

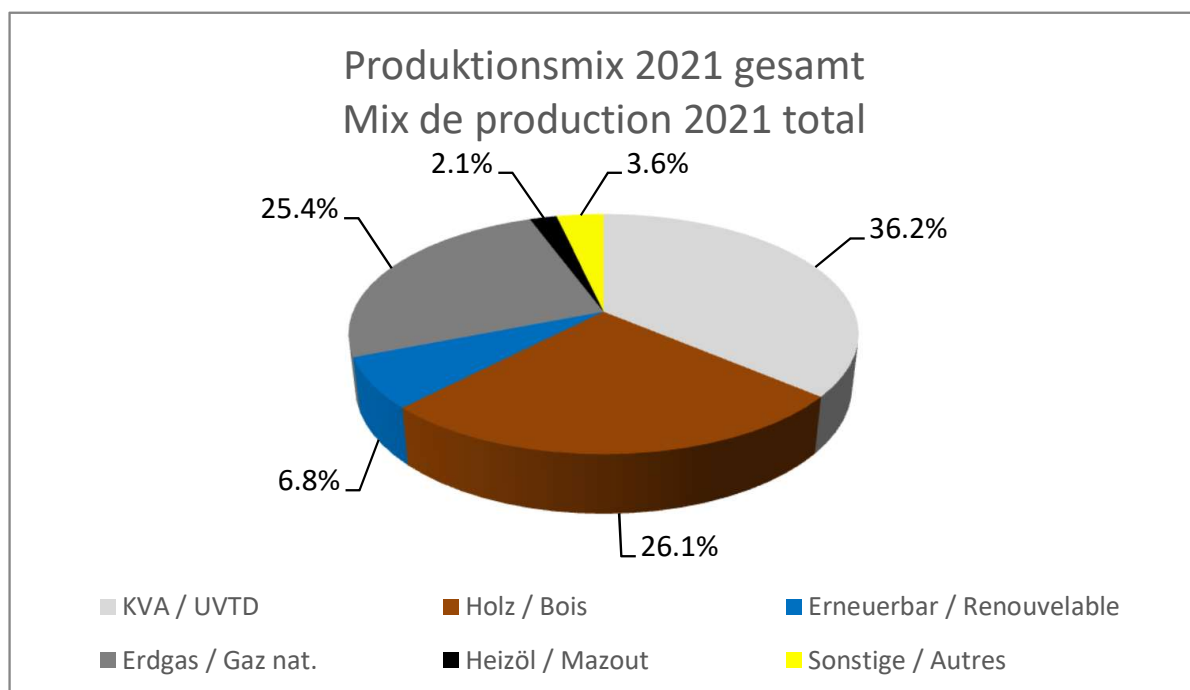
RETS continue à viser la tenue d'une statistique du chauffage à distance aussi complète que possible, qui servira de base pour la fixation des objectifs et le contrôle de la réalisation des objectifs de l'extension du chauffage à distance au cours des prochaines décennies.

La production de chaleur des membres RETS (y compris les anciens membres importants) s'élevait en 2021 à environ 11'338 GWh. La chaleur totale vendue s'élevait à environ 9'876 GWh (année précédente 2020 : valeur corrigée 9'547 GWh) pour une puissance de raccordement de près de 4'500 MW. Les pertes de chaleur (différence entre la production et la vente de chaleur) se sont élevées en moyenne à environ 14,8% (11,6% l'année précédente). Certains anciens membres ont malheureusement été oubliés dans les statistiques de 2020. Pour la statistique 2021, ceux-ci ont à nouveau été pris en compte et les données de 5 UVTD ont été intégrées (UVTD de Bazenheid, AVAG Thun, KEZO Hinwil, UVTD de Gamsen et Renergia Perlen, non membres).

La principale énergie primaire pour le chauffage à distance des membres RETS est la chaleur résiduelle des usines de valorisation thermique des déchets (environ 41%), suivie du gaz naturel (environ 28%), du bois (environ 17%), de la chaleur renouvelable (environ 8%), de la chaleur résiduelle des centrales nucléaires (environ 4%) et du mazout (environ 2%).



Sur la base des données d'Énergie-bois Suisse, on peut estimer grossièrement que les non-membres de RETS fournissent environ 1'200 GWh de chaleur à distance à partir de chauffages au bois. En tenant compte de la chaleur à distance provenant de chauffages au bois de non-membres, la chaleur mise à disposition par le biais du chauffage à distance s'élève à environ 11'076 GWh (vente de chaleur), ce qui correspond à environ onze pour cent des besoins en chaleur en Suisse. Si l'on prend en compte les chauffages au bois des non-membres mentionnés ci-dessus, le mix de production du chauffage à distance en Suisse change également. Les rejets thermiques des UVTD restent la principale source d'énergie avec 36,2%, suivis du bois avec 26,1%, du gaz naturel (25,4%), de la chaleur renouvelable (6,8%), des rejets thermiques des centrales nucléaires (3,6%) et du mazout (2,1%).



L'objectif doit être de doubler au moins la production de chaleur à distance d'ici 2050 et d'atteindre ainsi, à long terme, une part de 25 à 35% de la demande de chaleur. Les perspectives énergétiques 2050+ publiées fin 2020 par l'OFEN confirment l'objectif d'un doublement de la production de chaleur par les réseaux thermiques. Près de 31%, voire 28% si l'on tient compte des chauffages au bois des non-membres, de l'utilisation d'énergie primaire se fait toujours avec des combustibles fossiles.

10. Finances

10.1 Bilan

Les actifs s'élèvent à CHF 859'488.84 et les passifs à CHF 859'488.84. Avant l'affectation du résultat, les fonds propres de l'association s'élèvent à CHF 250'318.88. Les fonds étrangers à court terme (dettes, avances Forum du chauffage à distance, TVA, passifs transitoires) s'élèvent à CHF 344'267.06. Les fonds étrangers à long terme d'un total de CHF 218'314.29 se composent du fonds de compensation Forum avec CHF 200'314.29 ainsi que du fonds de compensation exploitation base de données webGIS avec CHF 18'000.00. Le bénéfice annuel 2022 s'élève à CHF 56'588.61.

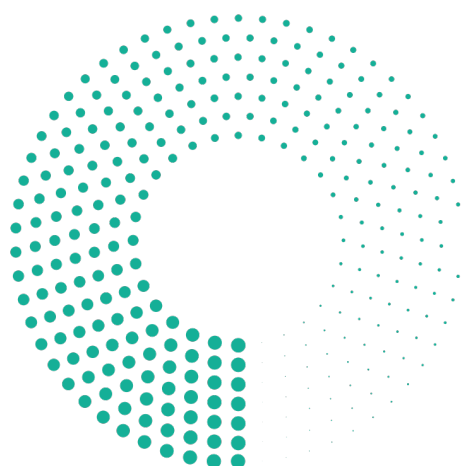
10.2 Compte de résultat

Le compte de résultat se solde par un bénéfice brut de CHF 470'555.72 (2021 : 434'259.41). Les charges des comptes de l'association s'élèvent à CHF 486'501.15. Il en résulte, compte tenu d'un produit extraordinaire (CHF 18'103.20) moins une charge extraordinaire (CHF 4'061.15), un bénéfice d'exploitation de CHF 56'588.61. Ce résultat est notamment dû au bénéfice record du Forum du chauffage à distance 2022.

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres se sont élevées à CHF 447'870.50, soit CHF 9'382.70 de plus que l'année précédente grâce à l'augmentation du nombre de membres.

10.3 Forum du chauffage à distance

Le Forum du chauffage à distance, qui est géré comme un centre de profit de l'association, a pu être organisé à nouveau en 2022 après une interruption de près de deux ans et demi due à la pandémie. Grâce à un nombre record de participants et à des recettes record de sponsors, la 20e manifestation anniversaire s'est soldée par un bénéfice record de CHF 58'491.99. Le solde du fonds de compensation du Forum du chauffage à distance s'élevait au 31.12.2022 à CHF 200'314.29.



11. Perspectives 2023

En 2023, la mise en œuvre des mesures et des projets de la stratégie de progression, axée sur le lobbying politique, la formation et formation continue, le marketing et la réglementation technique, restera au premier plan.

Sur le plan politique, il faudra notamment se pencher sur la campagne de votation pour la loi sur la protection du climat, la consultation de la loi révisée sur le CO₂ ainsi que la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée, sans oublier les consultations habituelles sur les projets de loi et d'ordonnance dans les domaines de l'OFEN et de l'OFEV.

Le 25 janvier 2023, le Forum du chauffage à distance 2023 sur le thème de la „Décarbonisation avec réseaux thermiques“ était déjà au programme. Plus de 510 participants ont assisté à cet évènement record et une cinquantaine d'entreprises ont présenté leurs services lors de l'exposition qui l'accompagnait. Dans le cadre du Forum, la deuxième édition de la brochure d'information sur la formation continue dans le domaine du chauffage à distance a été publiée et distribuée, et le nouveau nom et la nouvelle présentation visuelle de notre organisation ont été présentés (entre autres, le nouveau site web www.reseaux-thermiques.ch).

Ainsi, outre les manifestations qui ont fait leurs preuves (séminaire sur le chauffage à distance, formations à la vente, évènements pour les planificateurs, journée d'échange d'expériences, rencontre des exploitants, évènement CAD en Suisse italienne), 3 à 4 webinaires sont à nouveau prévus sur les thèmes des compteurs de chaleur (étalonnage), de la planification énergétique spatiale, de la sécurité des données et de l'optimisation de l'exploitation. Le 13 juin 2023, un séminaire commun de la SSIGE, de l'ASED et de RETS sur le thème de la sécurité au travail du chauffage à distance aura lieu à Olten.

Les travaux pour une vue d'ensemble des zones desservies par le chauffage à distance et des zones d'extension potentielles seront poursuivis en collaboration avec l'OFEN. Le projet „Accélération de l'extension des réseaux thermiques“ devrait débuter au printemps/été 2023. RETS participera activement à l'élaboration de différents outils et guides dans le cadre de ce projet.

La collaboration avec différentes organisations partenaires et services administratifs sera encore intensifiée. Ainsi, un contrat de partenariat a été signé début avril 2023 entre la SSIGE et RETS afin de faire progresser ensemble le secteur.

12. Remerciements

Différents membres de notre association s'investissent énormément, le plus souvent bénévolement, dans les activités et les projets de RETS. Il nous tient à cœur de les remercier tous chaleureusement pour leur collaboration loyale et leur coopération.

Enfin, nous remercions tous les membres pour la confiance qu'ils nous accordent. Nous nous engageons volontiers à défendre leurs intérêts en faveur du chauffage à distance dans notre pays.

Réseaux Thermiques Suisse

Le président

Le directeur

Othmar Reichmuth

Andreas Hurni

